

AFNOR !

à tes
souhaits

page 8 et
un peu partout

France
Télécom,
ça prend
du ferme

page 6

Boss
of the
Year^(c)

page 8



les normes, c'est plus ce que c'était...

l'édito

L'avenir appartient à ceux qui luttent !

Difficile, dans le contexte actuel, de trouver une formulation générale pour les traditionnels et incontournables vœux de nouvelle année !

Au nom de la CGT MEL, nous souhaitons que chaque situation difficile trouve une solution positive pour tous nos collègues, notamment ceux du Foncier et de la Voirie, qui souffrent depuis plusieurs semaines de méthodes pathogènes, qui sont devenues la norme à la MEL. Nous souhaitons que tous nos collègues, écœurés par le mépris dont ils ont souffert lors de la mise en place du RIFSEEP, trouvent des avancées qui se traduisent sur leurs feuilles de paie.

Nous souhaitons que nos collègues issus de la Communauté de communes de la Haute Deûle, qui nous rejoindront bientôt, trouvent également des réponses rapides aux nombreuses questions qu'ils se posent encore face une Administration silencieuse.

Nous souhaitons aux salarié.e.s de Cargill, à Haubourdin, menacé.e.s par 183 suppressions d'emplois, d'empêcher la mise œuvre de ce plan social voulu par leur employeur, qui réalise des milliards de profits. La solidarité s'organise autour d'eux, avec la mairie d'Haubourdin, les commerçants et les habitants car le siège pourrait être long ! Alors nous aussi, faisons preuve de solidarité ! Invitons-les à profiter des vœux à la MEL ce 24 janvier ! Vu le montant faramineux que coûterait cette cérémonie (200 000 euros), nous sommes certains que la MEL ne verra aucun inconvénient à les y accueillir, et ainsi être à la hauteur des gens du Nord, réputés pour leur hospitalité et leur solidarité !

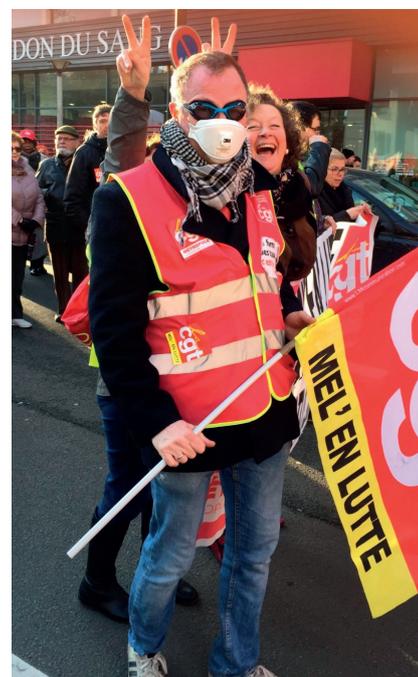
Nous souhaitons aux salarié.e.s d'Auchan, également en proie à un plan social, tous nos vœux de luttes et de victoires. La grande distribution, c'est en effet la loi de la jungle, avec sa précarité institutionnalisée et ses salariés qui, aujourd'hui, sont jetés à terre, après avoir consenti beaucoup d'efforts et de sacrifices financiers.

Nous souhaitons enfin à tous les salariés du public et du privé, ainsi qu'aux générations futures, que les mobilisations massives derrière les cheminots, les dockers, l'énergie, les hôpitaux qui se multiplient depuis un mois et demi aboutissent au retrait d'une réforme des retraites où toutes et tous seront perdants, sauf les assureurs et les fonds de pensions.

Ces vœux ne sont pas des rêves. Ils ne se réaliseront que par la lutte et l'action collective. Alors, en cette année 2020, qui sera marquée par les élections municipales, nous appelons nos collègues électeurs de faire, dans l'isolement, le choix de candidats qui portent haut et fort les valeurs de la solidarité nationale et intergénérationnelle, pour un modèle de société soutenable et soucieux du monde du travail.

« Ils ne mourraient pas tous mais ils étaient tous frappés. »

Jean de la fontaine;
repris lors du procès
France Télécom



l'agenda

> **Vendredi 24 janvier** – Cérémonie des vœux à la MEL, 11h, Biotope

Projet de « réforme » des retraites

> **Jeudi 23 janvier** – Manifestation nocturne aux flambeaux, 18h30, Lille, porte de Paris

> **Vendredi 24 janvier** – Manifestation unitaire, 14h30, Lille, Porte de Paris

> **Vendredi 24 janvier** – Passage du projet de loi en Conseil des ministres

> **Lundi 17 février** : examen du projet de loi à l'Assemblée nationale



Vincent Kaleba / Frédéric Parisot
Nicolas Stievenard

Membres permanents de la CGT MEL

Elle a osé !

Interview d'Emilie RU-DOWICZ, agent de l'UF « Restaurant », qui nous a rejoints récemment.

CGT Infos : « Bonjour Emilie. Peux-tu te présenter brièvement ?

J'ai 38 ans. J'ai fait des études en hôtellerie et restauration au Touquet. J'ai tenu un restaurant avec mon mari pendant 7 ans, jusqu'à mon arrivée à la Métropole européenne de Lille, en 2015. A la MEL, je travaille à l'UF Restaurant, au Pôle Chaud.

Pourquoi avoir choisi de te syndiquer à la CGT ?

Je ne connaissais pas vraiment le milieu syndical avant d'être recrutée à la MEL. J'ai choisi de rejoindre la CGT car je considère qu'il est, à la MEL, le syndicat le plus à même

de faire bouger les choses en cas de grève ou de manifestation, et de faire valoir nos droits localement. Je trouve que c'est un syndicat qui assume ses positions et n'a pas peur de porter les revendications de tous nos collègues.

Qu'est-ce que tu attends de ton syndicat ?

J'attends de mon organisation syndicale un soutien en cas de difficulté et qu'il contribue à pouvoir améliorer nos salaires, nos conditions de travail, et notamment les droits des femmes, à laquelle j'accorde une importance particulière.

Bienvenue chez toi, Emilie !

Propos recueillis par
Vincent Kaleba



Ma retraite ? chapeau !



Je m'appelle Carlos GHOSN. J'ai été PDG de RENAULT pendant près de 15 ans. Je suis un citoyen du monde.

J'adore m'ouvrir à de nouvelles cultures, mais j'avoue avoir été très déçu par mon dernier séjour touristique, au Japon ! Figurez-vous que dans ce pays, la justice poursuit les honnêtes entrepreneurs... moi, en l'occurrence ! Et pour un motif très obscur qu'on appelle « abus de biens sociaux »... Et voilà que pour tout ça, je me retrouve enfermé dans une résidence bas de gamme, où il n'y a ni spa, ni jacuzzi ! C'en était trop pour moi. Heureusement que je disposais de l'assurance Voyages ! Grâce à mon Tour Operator, j'ai pu me faire rapatrier au

Liban, mon pays d'origine, où je coule des jours peinards... Il y a quelques jours, je me suis même octroyé une petite séance photo, au soleil, avec la presse internationale (sauf la presse Nipponne, cela va sans dire !) pour leur dire tout le bien que je pensais de mon séjour Libanais. Je m'y sens d'ailleurs tellement bien que je leur ai indiqué que je comptais toucher ma retraite chapeau à laquelle, j'avais droit en tant que PDG de Renault !

Et bien figurez-vous que l'opinion française s'est indignée ! Il paraît que ma revendication ne serait pas appropriée, rapport à la soi-disant « réforme des retraites », qui obligerait les futurs retraités français à se serrer davantage la ceinture !

Mon Tour Operator m'a vivement déconseillé de remettre les pieds dans ce pays pendant un certain temps ! La population autochtone verrait ma venue d'un mauvais œil, notamment la CGT, vent debout contre cette réforme...

Pourtant, camarades, je suis du même bord que vous ! A 770 000 euros par an, reconnaissez que je vais toucher peanuts ! A peine de quoi faire vidanger mon jet privé !

J'ai d'ailleurs un scoop pur vous : pour fêter mon nouveau statut de prolétaire, je vous annonce vouloir me syndiquer ! Mon très cher ami Emmanuel MACRON m'a vivement conseillé de me rapprocher de Laurent BERGER, Secrétaire général de la

CFDT. J'espère que mon futur syndicat saura défendre mes intérêts aussi bien qu'il le fait pour celui des salarié.es !

Bons baisers libanais !

Carlos

« Begpacker »

Ghosn

Touriste mendiant



et ça continue, encore et encore...

~~En mai~~ janvier, fais ce

Mardi 7, jeudi 9, mardi 14 et jeudi 16 janvier : à chaque fois, la CGT MEL était présente dans les défilés de Lille, à l'appel de sa confédération nationale, pour exiger le retrait du projet de système de retraite à points et montrer leur attachement à la solidarité inter-générationnelle, garantie par la retraite par répartition.

Notre organisation continuera de répondre présente lors des mobilisations à venir et restera déterminée face à un gouvernement de plus en plus enclin à manier le bâton que de réellement dialoguer avec les partenaires sociaux.

Ainsi, mardi 14 janvier la préfecture du Nord a interdit aux manifestant.e.s de pouvoir défi-



ler dans le centre-ville de Lille, afin de laisser les consommateurs faire les soldes en toute quiétude... Et lors de chaque défilé, la Police nationale, aussi appelée « milice du Capital », nous accueille chaleureusement à coup de gaz lacrymogène...

Qu'à cela ne tienne ! Nous avons d'ores et déjà pris nos dispositions ! Nous venons dorénavant équipés en conséquence (lunettes de plongée, sérum physiologique pour les yeux...) et avons déjà trouvé notre slogan pour le prochain rassemblement :

« Sous les pavés, ça gaze ! »

la rédaction



âge pivot toi-même !

qu'il te plaît !

Quand il y a du flou, il y a un loup, houhou !

ZOOM - Âge pivot, âge d'équilibre : il existe en fait plusieurs mesures technocratiques visant à équilibrer la réforme en faisant travailler plus longtemps les Français via un système de points.

Tout d'abord, les générations nées à partir de 1975 demeurent frappées par le fameux âge pivot de 64 ans (à partir de 2037). Cet âge vient affaiblir l'âge de départ possible de 62 ans (issu de la précédente réforme de 2010....) puisqu'il induit une décote.

La seule mesure suspendue par le Premier Ministre est limitée aux générations partant à la retraite entre 2022 et 2027. Le gouvernement prévoyait, en effet, de les soumettre à un principe de progressivité de l'âge de départ à taux plein alors qu'elles n'étaient pas concernées par le système universel par point. Formidable, non ?!

Vous arrivez encore à suivre ? Vous vous posez la question de la période entre 2027 et 2037 (générations entre 1965 et 1975) ? Eh bien, de l'aveu même du cabinet du Secrétaire aux Retraites dans le quotidien Libération : « On ne sait pas s'il y aura un âge d'équilibre entre 2027 et 2037 » Ce sera donc à la gouvernance (i.e. les partenaires sociaux) de proposer et au gouvernement de disposer...le suspens est insoutenable !

Pire encore, le rapport Delevoye prévoit que l'âge pivot soit évolutif (pas à la baisse, cela va sans dire) : « L'âge du taux plein sera un levier de pilotage du système de retraite. Son évolution devra tenir compte de l'évolution de l'espérance de vie au fil des générations. Cet âge avancera plus ou moins rapidement, voire stagnera si l'espérance de vie cesse de progresser. En l'absence de décision des partenaires sociaux, la prise en compte de l'évolution de l'espérance de vie se traduira par un avancement moyen de l'âge du taux plein de façon à ce que les gains d'espérance de vie soient partagés à 2/3 en durée de vie active et à 1/3 en durée de vie en retraite ».

Comme par hasard, ce dispositif est passé sous silence par les grands médias d'informations (superficielles).

Bref, quand il y a du flou...

En toute cohérence, la CGT demeure pour un retrait pur et simple de cette réforme et fait le choix d'une consolidation d'un système par répartition, réellement solidaire, universel et juste !

un fonctionnaire syndiqué et animé par le sens du service public



Verdict du procès France Télécom : **10 ans de lutte !**

Il aura fallu attendre la veille de Noël, le 20 décembre exactement, pour connaître le verdict du procès France Télécom.

Mais ce verdict n'en est pas moins historique, car il reconnaît, pour la première fois, la notion de « Harcèlement managérial ».

C'est d'autant plus important que les suicides au travail se multiplient, et dernièrement au CHR de Lille !!!

Cette victoire juridique a et aura aussi une grande portée à l'extérieur et porte au grand jour la question de la maltraitance des salarié.es.

Cette décision de justice est un message clair qui va sans doute assombrir le ciel des prédateurs. Il faut se rendre à l'évidence, ce que nous avons à France Télécom existe dans d'autres grandes entreprises, grandes administrations et bien d'autres (à La Poste, la SNCF...) J'attendais donc ce jugement exemplaire et cette exemplarité ne pouvait s'exprimer que par une condamnation maximale

de la personne morale et des prévenus, pour que les dirigeants d'entreprises, des managers de collectivités tentés par ces méthodes de management sachent désormais qu'ils ne peuvent agir en toute impunité. Il est possible que les condamnés fassent appel car ce n'est pas les remords qui les étouffent ! Je voudrais revenir sur le contexte de ce procès : plus de 10 ans ont passé depuis les faits. Il faut remonter à

l'année 2006 où une restructuration en profondeur et de grande ampleur a vu le jour à France Télécom, ancienne administration publique, appelée à devenir une entreprise privée. Les plans NEXT (Nouvelle expertise de Télécom) et ACT (Anticipation des compétences pour la transformation) vont se mettre en place avec les conséquences que l'on connaît !!! 22 000 départs sans licenciement, pour l'essentiel des fonctionnaires embauchés à l'époque

tiques, mais non sans une certaine fierté : celle de mener à bien le métamorphose de l'entreprise. On en connaît le résultat ! 19 suicides, des multiples tentatives de suicide, de nombreux agents qui ont été malmenés, disqualifiés, piétinés par cette machine qui a été mise en place : le CAPITALISME FINANCIER (Méprise majeure qui a conduit les dirigeants à des comportements criminels, alors que rien ne justifiait cette violence managériale)

75 000 euros d'amende pour France télécom ; 1 an de prison dont 4 mois ferme et une amende 15 000 euros pour les trois hauts dirigeants de l'époque ; les autres dirigeants impliqués, dont certains sont encore en poste, écotent de 4 mois de prison avec sursis et 5000 euros d'amende. Je ne vais pas boudier mon plaisir, ce jugement construira forcément les jurisprudences de demain !

Je ne voudrais pas conclure ce texte sans avoir une pensée pour Stéphane DUMEZ qui nous a quittés il y a maintenant deux ans. Je dirais que le procès France Télécom n'aurait pas pu

avoir lieu sans l'acharnement de syndicalistes, médecins du travail et d'instances dédiés comme le CHSCT : 10 ans de lutte, merci à eux !! Ce procès doit contribuer à sauver des vies et nous aider à rester HUMAINS.



des PTT. Il faut que cela aille vite ; les décisions sont sans appel ; les mutations ne seront pas négociables ; les départs se feront par la porte où par la fenêtre, selon les propres mots du PDG de l'époque, qui semblait considérer les hommes comme des objets !! France télécom va dérouler des méthodes managériales venues du privé, tel un rouleau compresseur détruisant tout sur son passage, et totalement indifférente aux conséquences drama-

Daniel Duthilleul
« Nouveau retraité »



faut le dire très vite : UGICT !

L'UGICT-CGT c'est quoi ?

L'UGICT est l'organisation spécifique des Ingénieurs, Cadres et Techniciens adhérent à la CGT. Elle dispose de cet outil interprofessionnel depuis 1963, afin de leur permettre de construire ensemble des solidarités et se défendre collectivement, tout en agissant en convergence avec les autres catégories de travailleurs.

Si nous sommes sympathisants, adhérents ou militants syndicaux c'est que nous attendons du syndicalisme les moyens d'agir sur notre réalité ! La réalité des ICT, c'est notre place dans le travail, notre formation, la mise en œuvre de décisions auxquelles nous ne sommes, en général, pas associés. En réponse à cette réalité, nous exprimons quotidiennement des revendications spécifiques : reconnaissance de nos qualifications et

L'UGICT agit par exemple pour :
> obtenir la reconnaissance des diplômes et des qualifications dans les rémunérations et les responsabilités
> une réelle réduction du temps et des charges de travail
> défendre la validation des années d'études pour les droits à la retraite
> faire respecter l'égalité entre les hommes et les femmes,
> mettre fin au Wall Street Management

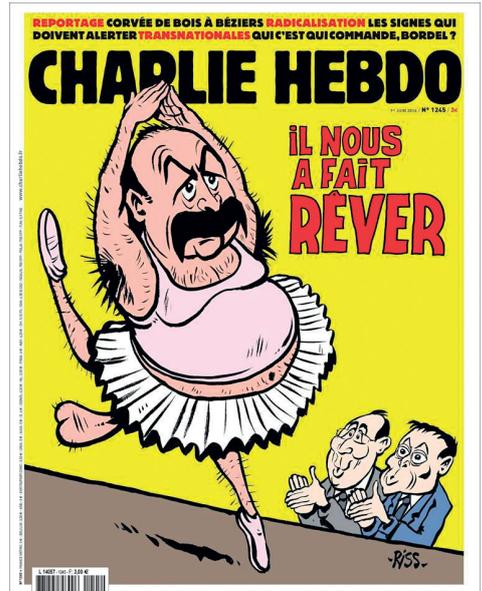


des efforts consentis pour les acquérir, moyens d'exercer nos responsabilités, sens et contenu du travail, maintien de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle...

En adhérent à une organisation dédiée au sein de la CGT, nous pouvons donc faire avancer les revendications qui naissent de notre situation particulière tout en nous unissant aux autres travailleurs pour faire avancer les revendications d'ensemble.

l'auraient oublié) vous disposez annuellement de 12 jours de formation syndicale et si ce n'est pas pris ... c'est perdu !

et développer une démarche de management alternatif. Afin de nous permettre de nous rencontrer et d'échanger ensemble sur nos métiers et le rôle d'un syndicalisme spécifique aux ICT dans le secteur public, la CGT de la MEL, la CGT de la Ville de Lille et la CGT de la Région Hauts de France organisent ensemble une formation syndicale de deux jours, à la Bourse du travail, les jeudi 19 et vendredi 20 mars 2020. Elle est ouverte à tous ! Pour vous inscrire, rien de plus simple : il faut prendre contact avec le syndicat le lundi 17 février 2020 au plus tard. Ces deux jours de formations s'inscrivent dans votre droit à la formation syndicale : et oui (pour ceux qui



Il y a 5 ans, Charlie Hebdo...

Il y a cinq ans, Charlie Hebdo était anéanti. Ses membres nous manquent. Leur impertinence nous manque. Leur insolence nous manque. Ce jour-là, 12 personnes sont mortes sous les balles de Daesh. Les journalistes Cabu, Charb, Honoré, Tignous et Wolinski, la psychanalyste Elsa Cayat, l'économiste Bernard Maris, les policiers Franck Brinsolaro et Ahmed Merabet, ainsi que Mustapha Ourrad, Michel Renaud et Frédéric Boisseau tombaient sous les balles de l'intolérance et de la connerie. Cinq ans après et malgré la vague de soutien à la liberté d'expression qui s'en est suivie, le dessin de presse reste un genre menacé dans le monde, entre des journaux de plus en plus frileux et des réseaux sociaux prompts à l'indignation. Lorsque le dessin de presse et la caricature sont ciblés, c'est la liberté d'expression qu'on bafoue, c'est l'esprit républicain qui est menacé. Lorsqu'une salle de concert ou un lieu de fête sont visés, il faut répondre par plus de culture et de fête. Cinq ans après, ces mots de Cabu résonnent toujours : *Il n'y a pas de limites à l'humour, qui est au service de la liberté d'expression car là où l'humour s'arrête, bien souvent, la place est laissée à la censure.*

Contacts :

Syndicat CGT MEL
(poste 2346)

Frédéric Parisot
(poste 1862)

Thierry Duel

AFNOR ! ça s'éternue ou quoi ?

Savoir-faire et faire savoir

Vous l'avez peut-être remarqué dans la « Gazette des communes » du mois dernier et dans le dernier magazine d'information des agents de la MEL, notre DGS a reçu des mains de l'AFNOR le trophée du manager territorial de l'année...

Les Golden Globes, les Césars, les Oscars... la période est décidément propice aux bilans ! Aux récompenses ! Et quand on connaît de l'intérieur les chantiers engagés, on ne peut que confirmer. C'est d'autant plus fort... et inespéré ! Car un DGS qui ignore l'AFNOR et qui malgré tout en reçoit une médaille, quoi de plus bluffant ! Car s'il respectait vraiment l'AFNOR, il est certain qu'il respecterait les normes qu'elle préconise en termes de surfaces pour notre installation

à Biotope (10 m²). Or, ces normes, il s'en tamponne le homard notre « Boss of the Year © » !

Car durant son « mandat politique » à la MEL, notre « Boss of the Year © » a entrepris de faire de la MEL son laboratoire du *lean management*.

Il faut être agile pour encaisser ou partir. Ou subir comme beaucoup d'entre nous, en serrant les poings. Se soumettre ou se démettre. Les solutions attendent leurs problèmes.

Mais notre *Boss of the Year ©* ne sait pas que recevoir. Il sait aussi offrir ! Ainsi, les multiples séminaires des cadres à la MEL sont une vraie gabegie financière ! Des banquets grecs, rien de moins ! On dépense sans compter pour cette convivialité obligatoire, décrétée d'en haut, car vous êtes évalués malgré vous dans les EPA sur votre assiduité à ces sauteries qui marquent votre appartenance officielle à la si convoitée « Communauté des Managers »

Le 20 décembre dernier, on a frisé la caricature : à la Cité des Echanges de Marcq-en-Barœul, siège du MEDEF local, le président de Bouygues Nord-Est a remis symboliquement les clés de Biotope à la MEL, dans le cadre d'une cérémonie estimée à plusieurs dizaines de milliers d'euros. On avait même installé sur scène quelques ouvriers (of the year aussi ?), pour que le décorum soit parfait ! Peut-être aurait-il fallu aussi mettre en scène un échantillon de collègues en arrêt maladie, en dépression, ou encore les collègues et camarades victimes d'une politique répressive sans précédent ! Avec le rejet massif des collègues pour déménager dans cet immeuble, on aurait espéré un peu plus de retenue ! D'autant que la Chambre régionale des comptes, dans un rapport confidentiel publié dans *Médiacités Lille*, a confirmé que le montage financier est très contestable. Lors du dernier séminaire des cadres de la MEL, notre « Boss of the Year © » a utilisé le mot « démission » pour « déménagement ». Ah les fameux lapsus révélateurs... celui-ci signifie-t-il qu'il cherche ailleurs ?

« It's time to move », lisait-on sur les écrans à France Télécom quand on allumait son ordinateur. It's time to move *...

Frédéric Parisot

***Il est temps de partir**

